



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2021

Ont assisté à la séance : MM. et Mmes JACQUEMOT Maire, REMOND, GORRET, JACQUEMIN, LEGENDRE, GERMAIN, ROUSSEAU, JOLIVET, MESSANT, CLAVEAU, COCHET, PLIOT, PAOLI, EROSTATE.

Absent excusé : M. CHIQUOT (pouvoir à M. GORRET)

Secrétaire de séance : PAOLI Laurence

---

## 1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 mars 2021.

### 2/ Compte administratif et Budget communal

**Compte administratif 2020** approuvé, à l'unanimité : excédent de fonctionnement de 640689.92 € déficit d'investissement de 94752.18 €

**Compte de gestion 2020** à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2020

**Affectation du résultat 2020** à l'unanimité décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit 529937.74 € en compte 002 fonctionnement et 110752.18 € en compte 1068 investissement.

**Taxes directes locales 2021**, A compter de 2021 la part départementale de 18% de la taxe du foncier bâti sera reversée directement aux communes de ce faite la commune décide de ne pas augmenter les taux 2021 Le conseil municipal à l'unanimité fixe les taux des taxes directes locales comme suit Foncier bâti (11.53 %+18%) 29.53 % ; Foncier non bâti 41.07 %

**Budget primitif 2021** à l'unanimité vote le budget primitif 2021 qui s'équilibre à 1509103.74 € en section de fonctionnement et 819752.18 € en section d'investissement.

**Engagement des dépenses à imputer sur l'article 6232** à l'unanimité, décide d'affecter en détail les dépenses du compte 6232 « Fêtes et cérémonies » dans la limite des crédits inscrits au budget.

### 3/ Compte administratif et Budget eau et assainissement

**Compte Administratif 2020** à l'unanimité approuve le compte administratif 2019 qui présente un excédent de fonctionnement de 21136.82€ et un excédent d'investissement de 61155.82€

**Compte de gestion 2020** à l'unanimité approuve le compte de gestion 2020.

**Affectation du résultat 2020** à l'unanimité décide d'affecter le résultat de fonctionnement de 21136.82 € en compte 002 fonctionnement.

**Budget primitif 2021** à l'unanimité vote le budget primitif 2021 qui s'équilibre à 52864.80 € en section de fonctionnement et 85346.94 € en section d'investissement

### 4/ Autorisation signature d'un Emprunt

A l'unanimité, le conseil municipal **Autorise** le Maire à signer un emprunt de 300 000€ auprès du Crédit Agricole.

### 5/ Clocher Eglise Aubepierre / Signature des Marchés

A 13 Voix Pour et 2 Abstentions, le conseil municipal **Autorise** le Maire à signer les marchés concernant l'église Saint Christophe d'Aubepierre, suivant :

Lot 1 : installations de chantier / échafaudages, maçonnerie, pierre de taille, avec l'entreprise RPL pour un montant de 115 079,69€

Lot 2 : Charpente/Menuiserie, avec l'entreprise Pro Phil Bois pour un montant de 49 719,80€.

### 6/ Fond d'Equipement Rural / Demande de subvention

A l'unanimité, le conseil municipal **Autorise** le Maire à signer la demande de subvention FER (Fond d'Equipement Rural) pour un montant de 89 133€ (divers travaux à l'école d'Ozouer le Repos).